

Dans son souci de renforcer davantage les capacités de ses membres, le Réseau national de plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) a organisé une formation sur l'évaluation des besoins post-catastrophe. Cette formation a eu lieu les mercredi 03 et jeudi 04 août 2016 dans la salle de conférence de l'hôtel Ouind Yidé à Ouagadougou. Elle s'est déroulée en deux phases dont une phase théoriques et une phase d'exercice pratique sur le terrain.

Cette formation entre dans le cadre de la mise en œuvre du projet plaidoyer pour la Réduction des Risques de Catastrophe, dont le financement est assuré par Christian Aid.

Etaient présents à cette formation :

- les membres du Réseau national de plaidoyer sur la réduction des risques de catastrophe et leurs alliés tels que :
- le SPONG (Secrétariat permanent des ONG) ;
- le CONASUR (Conseil national de secours d'urgence et de réhabilitation) ;
- la commune de Ouagadougou ;
- l'Action sociale ;
- Act Burkina Forum.

L'ouverture des travaux était présidée par M. Mathieu OUEDRAOGO, Président du Réseau MARP-Burkina, coordonnateur du Réseau de plaidoyer sur la RRC. Il avait ses côté, le Pasteur KINDA T. Léonard, de l'Association des églises évangéliques réformées du Burkina et de M. Félix SANFO, personne ressource.

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les participants à la formation, Monsieur Mathieu OUEDRAOGO a indiqué que le but de cet atelier est d'outiller les membres du Réseau plaidoyer et leurs alliés sur l'outil d'évaluation rapide en cas de la survenue d'une catastrophe. Il a aussi encouragé les participants à participer pleinement aux travaux, car c'est une opportunité d'apprentissage.

Par la suite, le programme des deux jours a été présenté par Mr Adama GNANOU, chargé de communication/plaidoyer et des relations publiques au Réseau MARP pour être adopté à l'unanimité par les participants.

La première journée du 03 août 2016

I- Généralités sur les catastrophes

Les travaux du jour 1 ont débuté avec une première présentation sur les généralités sur les catastrophes, le cadre conceptuel sur l'évaluation des budgets post catastrophes. Cette présentation a été faite par Mr Félix SANFO.

Sa présentation s'est faite autour de trois points essentiellement dont :

- *la définition une catastrophe et ses composantes ;*
- *la classification des catastrophes ;*
- *les enjeux des catastrophes ;*

La catastrophe est définie comme étant « *une rupture grave du fonctionnement d'une communauté ou une société impliquant d'importants impacts et perte en vies humaines, matériels, économique ou environnementales que la société ou la communauté ne peut surmonter avec ses seules ressources (UNISDR)* ».

De cette communication il ressort que dans les réponses d'urgence à ces crises humanitaires, le Burkina Faso se présente comme un « *détourneur de sous pour venir en aide aux victimes* ». En effet, jusqu'à ce jour, le Pays ne dispose pas de fonds spécifiques destinés à la prévention et à la gestion des crises et des catastrophes. Par conséquent, le gouvernement se retrouve contraint d'utiliser des fonds alloués à d'autres fins pour venir en aide aux populations sinistrées, d'où la nécessité de créer un fonds spécifiquement dédié à la prévention et la gestion des catastrophes.

II- Méthodologie Post Disaster Need Assessment (PDNA)

La deuxième communication a été faite par M. Adama GNANOU, chargé de communication et du plaidoyer du Réseau MARP-Burkina. Sa communication a porté sur une introduction à la méthodologie du « *Post Disaster Need Assessment* » (PDNA) ou évaluation des besoins post catastrophe. Il a fait ressortir les étapes nécessaires pour une bonne évaluation en besoins post-catastrophes.

Cette présentation a permis de voir les différents secteurs et les étapes à prendre en compte dans le cadre d'un PDNA.



Comme secteurs on retient essentiellement quatre : **Secteur productif** (*l'agriculture le commerce, le tourisme et l'industrie*) ; **secteur social** (*le logement, la santé, l'éducation et la culture*) ; **secteur des infrastructures** (*l'eau et l'assainissement, la télécommunication, les infrastructures communautaires, l'électricité et le transport*) et **les secteurs transversaux** qui concernent *le genre, la gouvernance, l'environnement, la réduction des risques, l'emploi et les moyens de subsistance*

On retient que pour qu'un PDNA soit complète, il doit comporter des données sur les aspects suivants :

- les **effets** totaux de la catastrophe,
- les **impacts** que le sinistre a pu occasionner,
- les **dommages** suite au sinistre
- et les **pertes** qui sont en d'autres termes les changements dans les flux économiques provoqués par le sinistre.

Ces trois concepts ont suscité un débat houleux entre les participants. Mais un exercice pratique a permis de les départager et d'éclairer la lanterne de chacun.

On retient donc les définitions suivantes :

- **Effets** = dommages + pertes.
- **Dommages** = effets des catastrophes sur les infrastructures et les capitaux physiques.
- **Pertes** = Les pertes sont les variations des flux économiques en raison des effets d'une catastrophe.

Par ailleurs, M. DIALLO du CONASUR formateur, a invité chacun à se départir de la définition courante que nous avons de ces concepts pour adopter celle retenue dans le cadre de l'humanitaire et de la conduite d'un PDNA.

Au cours des échanges lors des travaux de groupe, la question du genre est ressortie comme importante et transversale dans tous les secteurs de la gestion des crises liées aux catastrophes.

Toutes les questions posées ont obtenu des réponses satisfaisantes.

III- Présentation de la fiche d'évaluation post catastrophe

La troisième communication a porté la grille de MR DIALLO sur une fiche d'évaluation rapide multisectorielle conçue pour la réponse d'urgence en cas de catastrophe. Cette fiche comporte toutes les informations nécessaires pour une action rapide en cas de situation d'urgence.



Le communicateur a rappelé que la réponse d'urgence à une catastrophe ne doit pas excéder 48 heures. Il a précisé qu'à ce stade de l'évaluation, les informations récoltées ne sont que des estimations qui permettent d'agir rapidement pour sauver des vies et limiter les dégâts. Une évaluation complète ne peut se faire que dans le cadre d'un PDNA.

Une des difficultés que l'on peut rencontrer lors de cette étape consiste à la disponibilité de l'information. Il est souvent difficile de trouver des personnes

ressources à même de vous donner les informations fiables dont vous avez besoins dans l'urgence.

Pour cela il a ajouté que tous les acteurs doivent jouer leur partition. Par exemple, au niveau villages les CVD (Comités Villageois de Développement) doivent faire remonter l'information au CODESUR et au niveau provincial, les données doivent parvenir jusqu'au COPROSUR,...

IV- Présentation sur les normes sphères

Mr DIALLO a présenté les grandes lignes de la norme SPHERE, qui est une norme standard international en matière d'intervention dans le domaine de l'humanitaire. Il a indiqué que la connaissance de ces normes est indispensable pour quelqu'un qui travaille dans le domaine de l'humanitaire. Il a donc invité chacun parcourir le document. Une version numérique a été mise à la disposition des participants pour leur propre information.

Avant la fin des travaux du premier jour, les participants ont été répartis en trois groupes en fonction des thématiques de collecte de données pour le lendemain. Ainsi le groupe 1 avait pour thème la Santé et Nutrition, le groupe 2 l'Habitat et le groupe 3 l'Education.

Les travaux de la première journée ont pris fin aux environs 14 heures.

La deuxième journée du 04/08/2016

V- Exercice pratique sur la fiche d'évaluation

La deuxième journée de la formation a été consacrée à un exercice de simulation pour le renseignement de la fiche d'évaluation rapide.

L'exercice a eu lieu sur le site des sinistrés de l'école « Sidpassèta », situé à Nagrin, dans l'arrondissement N°7 de Ouagadougou.

L'exercice s'est déroulé en entretien avec des focus groupes et des entretiens individuels avec les conseillers considérés comme des personnes ressources. La collecte des informations a concerné les trois secteurs, tels que : la Santé et Nutrition, l'Habitat et Education.

Ces séances ont également servi de cadre pour sensibiliser les sinistrés sur les risques à habiter dans les zones inondables.

Après l'entretien qui ont duré environs 2 Heures minutes, les groupes se sont retrouvés pour la mise en commun des informations reçues aux environs de 14heures.

VI- Restitution des résultats des travaux de groupe en salle.

Chaque groupe a présenté la synthèse de ses travaux en faisant ressortir les difficultés rencontrées et les remarques sur les insuffisances de la fiche d'évaluation.

Il ressort d'une manière générale que :

- la fiche est trop longue,
- ensuite le problème de la disponibilité de l'information recherchée auprès des personnes ressources.
- Les personnes en situation d'handicaps doivent être traitées exceptionnellement ;
- Il y a nécessité de coordonner les actions des interventions

La fin des travaux de l'atelier est intervenue aux environs de 15 heures et les participants se sont dits satisfaits d'avoir appris beaucoup de cette formation.

N°	Nom & prénoms	STRUCTURE	LOCALITE	ADRESSES
1.	Yaméogo Arouna	ODE	Ouaga	yameogoarouna@yahoo.fr
2.	Sayoré Amadou	AEERB	Kongoussi	70 32 65 39
3.	Kinda Laurent	AEERB	Kongoussi	71 66 17 79
4.	Ramdé Seydou	ODE	Ouaga	78 42 67 25
5.	Traoré Célestin	CPF	Ouaga	celestintraore@yahoo.fr 78 15 92 10
6.	Ouédraogo Constant	R/MARP	Gourcy	70 14 46 05 Ouedraogoconstant69@yahoo.fr
7.	Kaboré Noélie	Ass/Koom	Ouaga	70 66 05 20
8.	Bassolé Saïdou	Arrdt N°8	Ouaga	Bass_saidou@yahoo.fr 78 17 65 97
9.	Dima B. Yassinte	Self Help Africa	Ouaga	70 42 81 19 Belare2003@yahoo.fr
10.	Ouédraogo Tasséré	R/MARP	Ouaga	71 24 30 73 Tassere.ouedraogo@yahoo.fr
11.	Ouédraogo T Maurice	SEMUS	Yako	70 23 28 04 fombert@yahoo.fr
12.	Gariko Leïla	OXFAM	Ouaga	78 00 91 03 garikoleila@gmail.com
13.	Lompo/Lankouandé Angèle	TIN-TUA	Fada	Angele.lompo@tintua.org
14.	Somé B.Honoré Alphonse	SOS/ASD	Ouaga	76 15 80 81 somhono@gmail.com

15.	Ouédraogo/Simporé Aïsséta	ATAD	Kaya	70 73 27 07 Aisseta1ouedraogo@yahoo.fr
16.	Lingani Anastasie	DDS Mairie centrale	Ouaga	70 04 97 57
17.	Drabo Florence	DDS/Commune de Ouaga	Ouaga	71 22 70 29
18.	Drabo Aboubacar	SPONG	Ouaga	71 35 35 40
19.	Traoré Omar Seek	SPONG	Ouaga	70 70 73 33
20.	Gnanou Adama	R/MARP	Ouaga	78 78 58 35
21.	Ouédraogo N. Julien	R/MARP	Ouaga	70 23 57 79
22.	Sanfo Félix Alexandre	Consultant	Ouaga	78 83 44 70
23.	Diallo Hamidou	CONASUR/Consultant	Ouaga	55 05 27 87
24.	Kinda T. Léonard	Act Burkina Forum	Kongoussi	70 14 66 16
25.	Kafando Raphaël	Média vert	Ouaga	71 80 53 06 rafkafando@gmail.com
26.	Kaboré Tanga Abdou Fulgence	FEPAC/UA	Ouaga	78 82 85 82 Fepac_ua@yahoo.fr
27.	Koné Carine	WEP/BF	Ouaga	70 45 98 44
28.	Ouandaogo Flavienne	R/MARP	Ouaga	
29.	Konkobo Brigitte	TENFOREST	Ouaga	70 68 91 73 Konkobo.brigitte@yahoo.fr
30.	Bangali Siaka	Diobass	Ouaga	76 73 07 00 siakabangali@yahoo.fr